## **QUI SOMMES-NOUS?**

Le SSEFS 38 , SESSAD spécialiste dans la déficience auditive, est placé sous la responsabilité juridique et morale de **l'Association des PEP Sud Rhône Alpes (**loi 1901, association sans but lucratif) dont le siège est au **3**4 rue Gustave Eiffel . 26 000 VALENCE . Tél : 04 75 41 21 88. Le service existe depuis 1999, son financement est assuré par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

### **FONCTIONNEMENT**

L'orientation vers le SSEFS 38 peut être sollicitée par : les parents, la PMI, le milieu hospitalier, le médecin traitant ou spécialisé, l'institution scolaire.

Suite à l'**ORIENTATION** réalisée par la Commission Départementale de l'Autonomie (CDA) de la maison départementale de l'autonomie l'**ADMISSION** est prononcée à l'issue d'une rencontre entre la famille et la direction.

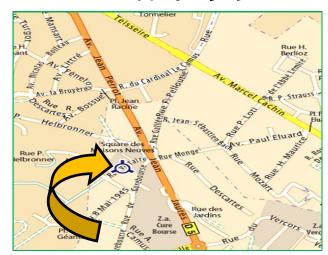
Le service œuvre **conformément à la loi 2002- 02 rénovant** l'action sociale et médicosociale et la loi 2005-102 du 11 février 2005.

Sa zone d'intervention s'inscrit dans un rayon inférieur à 40 km.

Le service fonctionne en file active. Il est ouvert sur la période « année scolaire ».

### **INFOS PRATIQUES**

# 



# Coordonnées GPS: 45°9'52.81 "N - 5°44'30.79"E

Accès bus : ligne C4 , arrêt Maisons Neuves Accès voiture par la rocade sortie 5 Eybens direction Grenoble, tourner à gauche avant l'hôtel Kyriad.

Jours et heures d'ouverture secrétariat Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 le Vendredi jusqu'à 16h00



SSEFS 38

Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation

4 rue Voltaire 38 320 EYBENS

TEL: 04 76 03 11 79 mail: ssefs38@lespepsra.org www.lespepsra.org





## LE PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes déficients auditifs du plus jeune âge à 20 ans ayant une notification de la MDA

## L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

# De multiples compétences s'articulent pour un suivi de qualité

Directrice, Directeur adjoint

Coordonnatrice de service, Secrétaire

Assistante de service social

Educatrice spécialisée / coordonnatrice de parcours

Médecin ORL conventionné avec le CHU
Orthophoniste conventionnée en libéral
Psychologue - Neuropsychologue
Codeuse et interprète

Enseignante

Les services généraux sont assurés par l'agent d'entretien.

### LE PROJET & LA COORDINATION

Un projet individualisé d'accompagnement (PIA) co-décidé avec l'enfant, le jeune et ses représentants légaux

Ce projet co-construit et évolutif vise à répondre aux besoins repérés et attentes de la famille tout en prenant en compte ses propres ressources et celles de son environnement

Le coordonnateur de parcours, en lien permanent avec la famille, garantit la cohérence de la stratégie d'ensemble ; en veillant à la disponibilité des ressources, à la mise en lien des compétences et leur articulation, à l'évolution des prestations proposées, aux ajustements et

# L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accompagner l'enfant , le jeune acteur de son projet, dans l'acquisition de l'autonomie Associer et soutenir la famille dans le parcours scolaire et d'orientation de leur enfant Favoriser l'inclusion sociale, préprofessionnelle et professionnelle.

### **NOS ACTIONS**

Issues de bilans, d'observations concertées :

Une surveillance médicale

Des rééducations orthophoniques

Des interventions de sensibilisation « Comment agir avec une personne déficiente auditive»

Un soutien à la parentalité

Un accompagnement pédagogique

Un accompagnement éducatif spécialisé

Une **aide aux démarches** des droits de la personne en situation de déficience auditive

Un **soutien psychologique** ponctuel ou régulier

Une **Aide à la communication** dans la classe et ponctuellement hors de la classe : LPC.LSF



Des groupes de parole, ateliers par thématiques

Coordination dans les projets d'apprentissage et socio-professionnel en lien avec les Ets scolaires et le monde de l'entreprise

### **APRES LA SORTIE**

**Un relais organisé** vers le PCPE sensoriel **selon les besoins** pour assurer une continuité de parcours

Un appui, au jeune et à sa famille en lien avec les services administratifs et sociaux compétents, dans les démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale (CASF)

### LE TERRITOIRE & SES RESSOURCES

Le SSEFS 38 ,ressource sur le territoire, s'inscrit en complémentarité avec les acteurs de la dynamique du parcours de vie du jeune accompagné et de sa famille.

Le coordonnateur conduit avec la famille et le jeune, des actions au sein de réseaux, auprès de partenaires et dispositifs identifiés :

Les établissements et services scolaires : du plus jeune âge à l'Université

Les établissements sociaux et médicosociaux (CMP, SESSAD, ...)

Le secteur libéral : paramédicaux

Les équipes mobiles (ERHR...), Centres de diagnostic (CEDA...)

Le sanitaire : Centres hospitaliers, médecine de ville

Les secteurs d'apprentissage et professionnel Les administrations : ARS, Inspection académique, Rectorat...

Associations d'usagers et de familles Acteurs de droit commun / de ville.